



Monsieur Gérard KIELWASSER
Maire
Mairie de Kembs
5 rue de Saint-Louis
68680 KEMBS

Dossier suivi par :
Myriam HOENIG
Tel : + 33 (0)3 89 66 71 36
m.hoenig@alsace.cci.fr

Mulhouse, le 2 avril 2019

Objet : avis sur le projet de PLU arrêté

Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné le 8 janvier 2019, vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune, arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2018.

L'examen du dossier transmis n'appelle pas d'observation de notre part.
La CCI Alsace Eurométropole émet donc un avis favorable sur le projet de PLU de Kembs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur de la Délégation
du Sud Alsace et de Mulhouse



Michel MICLO